

# 183 euros mais pas pour tous ? Hors de question !

**En grève et dans la rue le 17 mars, journée de mobilisation interprofessionnelle pour les salaires.**

***Quel que soit notre métier, quel que soit notre financeur, nous sommes toutes et tous indispensables, nous subissons toutes et tous les mêmes hausses des prix, nous devons avoir toutes et tous les mêmes augmentations de salaires !***

A plusieurs reprises, les salariés du secteur social et médico-social ont manifesté pour des augmentations de salaires. Depuis le début, notre revendication est claire : 300 euros d'augmentation pour toutes et tous, sans contrepartie, quelque soit notre métier ou notre financeur.

**Les annonces de Castex ce 17 février ne changent rien sur le fond.** Pour l'instant, il ne s'agit que d'un discours, aucun décret ou texte engageant quoi que ce soit n'a été signé. Mais ce qui apparaît déjà très clairement c'est que ces 183 euros mensuels ne s'appliqueraient pas à tous les salariés du secteur. **Risque d'en être exclus le personnel ouvrier et administratif, les maîtresses de maison, les surveillantes et surveillants de nuit, les animateurs, les Ass Fam, etc., etc.**

**On se retrouve dans une usine à gaz** avec des collègues (infirmiers, AMP, psychomotriciens) des établissements financés par l'ARS qui bénéficient des 183 euros depuis le 1er novembre 2021, des salariés, dépendant des structures financés par le Conseil Départemental, qui devraient touché 100 euros d'augmentation à partir du 1er janvier 2022 (toujours pas versés), des travailleurs sociaux qui pourraient espérer une hausse de 183 euros à partir du 1er avril (versée à compter de juin)... et enfin d'autres qui se retrouveraient sans le moindre centime d'augmentation !

**Si le secteur social et médico-social était le grand oublié du Ségur de la santé, on se retrouverait donc avec des « oubliés des oubliés » ! Hors de question !**

## **L'égalité c'est des augmentations pour toutes et tous !**



**En plus, tant Castex que les syndicats patronaux font pression pour imposer une convention collective unique au rabais.** Si, en échange de 183 euros (et encore pas pour tout le personnel), nous en arrivons à perdre nos congés annuels supplémentaires (« CT »), nos congés d'ancienneté, le maintien de rémunération en cas de maladie, les indemnités de licenciement plus favorables que celles du code du travail, les indemnités pour travail les dimanches et jours fériés, etc., etc. il est clair que nous ne gagnons rien, bien au contraire !

*Alors oui, nous devons continuer la lutte et même la renforcer. Dans cette période électorale, marquée par les discours racistes les plus répugnants, il est temps de mettre en avant la principale question, la question sociale, dont celles des salaires et des droits collectifs des travailleurs.*

**En grève et dans la rue le 17 mars pour :**

- Une augmentation mensuels de 300 euros pour toutes et tous (intégrant les 183 euros du Ségur pour tous les personnels) et ce sans contre-parties
- Le maintien de l'ensemble de nos droits garantis par nos conventions collectives
- L'amélioration de nos conditions de travail

## **Manifestation du 17 mars à Besançon 10 h 30 Place de la Révolution**

*Les syndicats CGT et SUD du secteur social et médico-social appellent à la grève ce 17 mars (du 16 mars 19 h 30 au 18 mars 7 h 30 pour le personnel de nuit). Rappelons que la grève est un droit constitutionnel et qu'il est possible de ne débrayer qu'une heure ou deux pour participer aux manifestations.*



### **Pas « d'oubliés des oubliés » !**

Après la manifestation, rendez-vous à 13 h 30 Esplanade des Droits de l'Homme pour un rassemblement des « oubliés des oubliés » (agents techniques, administratifs, surveillants de nuit, maîtresses de maison...) afin de rendre visibles ces professions indispensables au fonctionnement de nos service et exiger une même augmentation pour tous les salariés du social et du médico-social !



Union Syndicale CGT Santé / Action Sociale du Doubs

SUD Santé-Sociaux du Doubs

